



CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MONESTIES 81640

DELIBERATION N° 2025D27

SEANCE du 19 JUIN 2025

Le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MARTY, Maire.

Présents (10) : MARTY Denis, SELAM Fatima, BENAZECH Roland, GOULESQUE Didier, RISSE Sylvie, PIETROPOLI Jean-Philippe, LEQUEUX Jean-Louis, FRAYSSINET Sylvie, ROUTHE Jean Paul, CORTESE Jean-Louis.

Absents excusés (5) : DURAND Joelle, DUCROS Alexandre, FAUGERES Karine, BLANC-ANTES Danielle, VERDIER Jean-Pierre.

Pouvoirs (1) : VERDIER Jean-Pierre à M. BENAZECH Roland.

Secrétaire de séance : Didier GOULESQUE

2025D27 : CREATION DE JARDINS FAMILIAUX

La Commune est propriétaire de la parcelle AN337 d'une surface de 669 m² disposant d'un abri et d'un puit. La qualité de la terre permet de le proposer pour le jardinage. Aussi, afin de diversifier l'offre proposée aux Monestiésains et de répondre à une demande, il vous est proposé de créer 4 jardins destinés aux familles de la Commune selon le projet de règlement joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Valide la création des jardins familiaux et le règlement intérieur tel qu'annexé
- Fixe à 30 € le montant de location annuelle
- Autorise le Maire à établir et à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision

Fait et délibéré en Mairie de Monestiés, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Denis MARTY